

## TRAITEMENT ANTISTATIQUE pour SURFACES PLASTIQUES, TEXTILES et MATÉRIAUX COMPOSITES

- ✓

**Abaisse la résistivité électrique des surfaces**
- ✓

**Réduit les risques incendie**
- ✓

**Evite les phénomènes d'électricité statique**
- ✓

**Gain de confort contre les charges d'électricité statiques**
- ✓

**Sans silicones**
- ✓

**Incolore : ne tache pas, ne colle pas**

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

#### Fonctions antistatiques

Nécessaire sur les surfaces ou matériaux particulièrement hydrophobes ou en ambiance à très basse humidité relative

Réduit les risques de fixation des particules et poussières sur les surfaces et matériaux compatibles.

Evite les phénomènes d'électricité statique, charges et tensions électrostatiques, sur les surfaces tels que :

Fibres de polyoléfine	Matériels en plastique	Films polymères plastifiés	Tapis convoyage plastifiés
Rideaux, tentures	Matériaux composites	Sièges en tissu, vêtements	Moquettes, tapis

Pour traiter préventivement ou de manière curative les matériaux sensibles aux charges statiques dans :

Discothèques	Industries confection	Chambres d'hôtels	Imprimeries
Bars, Cafétérias	Restaurants, Cantines	Autocars	Trains
Avions	Véhicules	Usineurs, poseurs de matériaux polymères	



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Utilisation hors tension.

Dans certains cas un nettoyage préalable des surfaces est nécessaire afin de les débarrasser de la présence de souillures adhérentes.

Pulvériser à 15 - 20 cm de la surface à traiter, une fine couche d'antistatique sur l'ensemble des surfaces à protéger.

## CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T   A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide fluide
MASSE VOLUMIQUE	740 g/l <sup>+/- 20 g/l</sup>
REACTION CHIMIQUE	Neutre
COULEUR	Incolore
G A Z   P R O P U L S E U R	
Gaz hydrocarboné	

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de solvants d'application purifiés et d'agents antistatiques: phosphate d'alcool neutralisé conditionnée en boîtier aérosol sous gaz.

## RECOMMANDATIONS



### DANGER

Contient PROPANE-2-OL et SOLVANT HYDROCARBONÉ D'ORIGINE PÉTROLIÈRE  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

### Utilisations réservées aux professionnels

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Extrait de conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affectés les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988